

Sermon de l'abbé de Cacqueray à Saint-Malo - La 3 croisade du Rosaire

Publié le 15 août 2009
R.P. Joseph (Abbé de Cacqueray)
11 minutes
Chapelle Sainte-Anne - Saint-Malo

Le 15 août 2009

Au Nom du Père et du Fils et du Saint Esprit, Ainsi soit il.

Chers confrères,

Mes bien chers frères,

Au cœur de l'été, à l'occasion de ce grand rassemblement pour la fête de l'Assomption de la très Sainte Vierge Marie, il est sans doute utile de nous encourager les uns les autres à ne pas mollir dans notre participation à la troisième croisade du Rosaire en vue d'obtenir du pape Benoît XVI la consécration de la Russie au Cœur Dououreux et Immaculé de Marie selon la demande qu'Elle a faite auprès de Lucie de Fatima.

Nous voudrions montrer aujourd'hui que l'acte de la consécration de la Russie constitue un enjeu décisif, non pas seulement d'un point de vue politique, en raison du retentissement que la conversion d'un si grand pays ne manquerait pas d'avoir sur le monde entier, mais également pour le dénouement de la crise de l'Eglise elle-même.

Si les trois grandes erreurs du Concile Vatican II sont bien **la liberté religieuse, le faux œcuménisme et la collégialité**, il est certain que cet acte posé conformément à ce que demande la Sainte Vierge serait à lui seul un camouflet décisif qui serait porté contre ces doctrines pernicieuses que l'Eglise se trouve dans la nécessité de rejeter de son sein comme l'organisme doit rejeter des corps étrangers mortifères qui se sont introduits en lui.

C'est ce que nous voudrions brièvement expliquer. Cette consécration d'un pays en tant que pays s'oppose à la conception promue par le Concile de la neutralité des états par rapport à l'Eglise. Si l'intention de la prière est celle de la conversion de la Russie, c'est qu'elle estime la nécessité de la conversion des orthodoxes au Catholicisme et non pas que les orthodoxes, là où ils se trouvent, sont parvenus à la foi telle que Jésus-Christ veut que nous la gardions et que nous la conservions. Enfin, la consécration oblige le pape à prononcer un ordre pour tous les évêques du monde entier, celui de s'unir à lui pour prononcer cette consécration. Mais que le pape adresse aux évêques un ordre est devenu la chose la plus malaisée et la plus rare qui soit en raison de l'esprit issu de la doctrine « collégialiste ».

La consécration d'un pays à la Vierge Marie, en tant que tel, est à l'opposé de l'esprit de la liberté religieuse tel qu'il ressort de la déclaration sur la liberté religieuse :

Pour que l'on puisse dire d'un pays qu'il est catholique, il ne faut pas seulement que la majorité des citoyens de ce pays soient catholiques, il ne faut pas non plus seulement que l'exercice de la religion catholique soit autorisé librement et sans aucune restriction sur un territoire donné. Ce n'est pas encore suffisant, pour qu'un pays soit dit catholique, que ses gouvernants le soient et donnent l'exemple, dans leur vie privée, d'une pratique de leurs devoirs religieux.

Pour qu'un pays puisse vraiment être dit catholique, il est nécessaire que le gouvernement, la tête

de ce pays, reconnaisse officiellement la religion catholique comme la seule religion vraie, le reconnaisse dans sa constitution, rende un culte public au vrai Dieu et favorise le culte du vrai Dieu et ne tolère les autres qu'autant que la vraie prudence le demande.

La consécration d'un pays à Jésus-Christ ou à la Sainte Vierge Marie est un acte qui vient exprimer et couronner ce gouvernement vraiment catholique d'un pays par le don spécial qui est fait de ce pays à Jésus-Christ ou à sa divine Mère ou plutôt par la reconnaissance que c'est bien le Christ et sa Mère qui sont le roi et la reine de ce pays. C'est ainsi qu'il faut comprendre le vœu de Louis XIII que nous renouvelons en cette fête.

Il est certain qu'un tel acte est un véritable engagement qui va signifier de la part des gouvernants une politique vraiment chrétienne de promotion du Catholicisme et de résistance au développement des hérésies et des fausses religions.

La consécration que la Sainte Vierge demande au pape ne peut pas donc pas manquer d'amener, à terme, que ce soient effectivement une telle constitution catholique du pays qui soit donnée à la Russie et une politique vraiment catholique qui soit menée.

Mais, une telle conception de ce que doit être un état catholique a été battue en brèche par le Concile Vatican II qui élève au nom de principe basé sur la dignité de l'homme qu'il ne puisse, même en public, être restreint dans la manifestation de sa religion si celle-ci est fausse.

La grande revendication du Concile est celle de la proclamation de la liberté religieuse dans les constitutions, et non plus la volonté de la royauté sociale et politique de Notre Seigneur. Tandis que la consécration vraie de la Russie, celle qui amènera sa conversion, sera véritable et profonde. Ce sera donc nécessairement un pays où les droits de Notre Seigneur et de sa sainte Mère seront proclamés.

La consécration de la Russie, pierre dans le jardin du faux œcuménisme.

Le concile Vatican II a promu un nouveau regard sur les religions chrétiennes autres que le Catholicisme. **Au nom d'un nouvel œcuménisme, ces autres religions ont été saluées comme pouvant aussi conduire au Salut Eternel, même si elles sont victimes de déficiences.** A l'égard de l'orthodoxie, la confusion des paroles qui ont été tenues par Rome et continuent de l'être jusqu'à aujourd'hui est d'une gravité extrême. Au lieu d'affirmer encore l'existence de la gravité du schisme orthodoxe et de la nécessité pour les peuples enfoncés dans la dissidence de l'orthodoxie où le schisme est accompagné de l'hérésie, il leur a été tenu un discours ambigu où il apparaît que les catholiques et les orthodoxes ont à travailler en commun pour fabriquer une unité à venir : « *Si au cours des siècles, des divergences, souvent très graves, entre les chrétiens d'Orient et d'Occident ont affaibli le témoignage de l'unique Eglise du Christ, aujourd'hui le repentir et le désir de l'union habitent leurs cœurs ; Nous avons aujourd'hui une nouvelle preuve que Dieu a pitié de nous...A l'Eglise Catholique et à l'Eglise orthodoxe a été accordée la grâce de se reconnaître à nouveau Eglises sœurs et de marcher ensemble vers la pleine communion.* » Discours **du pape Jean-Paul II** lors de la venue du patriarche Dimitrios Iier à Rome du 3 au 7 décembre 1987.

On voit comment un tel discours s'oppose aux mises en garde que **le pape Pie XII** avait prononcées sur le mouvement œcuménique : « *On évitera de parler sur ce point d'une manière telle que, en revenant à l'Eglise, ils s'imaginent apporter à celle-ci un élément essentiel qui lui aurait manqué jusqu'ici. Il faut leur dire ces choses clairement et sans ambiguïté, d'abord parce qu'ils cherchent la vérité, ensuite parce que, en dehors de la vérité, il ne pourra jamais y avoir d'union véritable.* » Pie XII dans son instruction du 20 décembre 1949 sur le mouvement œcuménique.

Malheureusement, sous le pontificat de **Benoît XVI**, c'est toujours bien ce même discours faussé qui prédomine comme on l'a vu notamment avec le document publié le 10 juillet 2007, sous la signature du Cardinal Levada, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi où il cherche à montrer que les églises orthodoxes séparées méritent d'être également appelées du nom d' « *églises particu-*

lières » et « *églises sœurs des Eglises particulières catholiques.* »

Si la très Sainte Vierge Marie demande la Russie, ce n'e peut être nullement une conversion à l'orthodoxie, à ce schisme devenu hérésie qui prive ses adeptes des dogmes de l'Immaculé Conception ou de l'Assomption. Notre Dame veut que ces peuples reviennent à la seule religion qui puisse apporter le Salut et qui est la religion catholique, seule en possession de t out le Dépôt Révélé.

Le seul fait que Notre Dame demande de prier pour la conversion de la Russie (majoritairement orthodoxe en 1917) nous manifeste qu'Elle ne se contentera aujourd'hui de leur retour de l'athéisme vers ce même schisme.

L'ordre à tous les évêques de prononcer cette consécration : à l'opposé de la collégialité :

L'une des grandes insistances de la très Sainte Vierge est que le texte de la consécration de la Russie ne soit pas seulement prononcé par le pape mais que le pape demande à tous les évêques du monde entier de le prononcer avec lui. Et cette condition, étant donné qu'elle est explicite, est telle qu'elle est nécessaire pour être conforme à la demande de la Sainte Vierge. Si cette demande montre évidemment toute l'ampleur que doit revêtir cet acte de consécration et le prix que Notre Dame attache à cet acte de foi qui doit être prononcé par tous les princes de l'Eglise, il suppose que le pape donne un ordre et un ordre certainement particulièrement difficile à donner.

En effet, qui se montrera heureux d'une telle décision du pape ? Nous certainement qui menons cette croisade pour l'obtenir. Quelques groupes et quelques prêtres dans le monde qui n'ont pas oublié la demande de la Sainte Vierge et cherchent encore à promouvoir ce message. Peut-être quelques évêques qui, dans le secret de leur cœur, souhaitent aussi que la demande de la Sainte Vierge soit enfin accomplie.

Mais, le monde et l'église conciliaire, tels Pilate et Hérode, vont s'unir sinon comme jamais pour exprimer que ce geste est à la fois grotesque, suranné, terriblement maladroit, signe d'un piétisme et d'une mariolâtrie affligeante. Vous n'avez pas de mal à imaginer la cascade de fureur, de mépris et de hargne qui accompagnera une telle décision du pape.

Pour lui, il devra poser un ordre : demander aux évêques de s'unir à lui pour faire cette consécration alors que les évêques ne manqueront pas de considérer cet ordre comme débile et que beaucoup risquent de ne pas obéir.

Un tel ordre qui serait donné sortirait le pape de la paralysie dans lequel le tient la doctrine de la collégialité et le poids des conférences épiscopales. Il ne laisserait pas le choix, il s'adresserait directement à chaque évêque du monde entier. Ce serait un signe indubitable donné dans le mode entier qu'Il est le pape, véritable monarque dans l'Eglise Catholique et que, dans la mesure où ce qu'il demande ne va évidemment pas contre la foi et les mœurs, chacun est tenu à l'obéissance. Peu importe alors que les conférences épiscopales jugent cet ordre comme inutile, désuet, nuisible : le pape l'aura donné. Les cœurs se manifesteront aussi, selon que les évêques obéiront ou n'obéiront pas.

Conclusion

Lorsque notre Supérieur Général a annoncé qu'il demandait cette troisième croisade et qu'il lui a donné une ampleur particulière par le temps sur lequel elle allait s'étendre et le nombre de chapelets qu'il demandait pour couronner Notre Dame, certains ont pu en être étonnés. Ils auraient trouvé plus adéquat de faire prier pour les discussions doctrinales dont on sait les enjeux déterminants qui sont tout simplement la fin de la crise de l'Eglise puisque la crise de l'Eglise est une crise de la Foi.

Il est tout à fait possible qu'après cette troisième croisade, il nous en demande une quatrième pour le triomphe de la vérité au cours de ces conversations. Cependant, il nous semble qu'à travers le

choix qu'il a fait de l'intention de la consécration de la Russie que, mine de rien, **il nous a déjà placés au cœur de ces discussions.**

Que chacun comprenne bien l'importance cruciale de ces grandes campagnes de prières et, à l'occasion de cette fête de l'Assomption réaffirme, prenne ou reprenne sa résolution d'une grande et profonde prière mariale accompagnée de nombreux et généreux sacrifices au cours de cette période à venir.

Ainsi-soit-il.

Abbé Régis de Cacqueray